

Rapport de jury

Sujet :

Réformer le fonctionnement du marché du travail est-il suffisant pour résoudre le problème du chômage en France ?

Il s'agit d'un thème d'actualité appelant une discussion possédant une double dimension : théorique et empirique.

On attendait donc des candidats une analyse rigoureuse des mécanismes économiques régissant le fonctionnement du marché du travail, illustrée par des faits concrets relatifs au cas français. Bien entendu, des comparaisons internationales (réglementations, politiques de l'emploi, caractéristiques du chômage, etc.) venaient utilement étayer la démonstration.

On présente ci-dessous quelques éléments de théorie qui paraissent assez incontournables pour un traitement complet du sujet.

La **problématique** peut être articulée autour de 3 questions :

- Quels types de réformes pourraient agir sur la part structurelle du chômage français ?
- Agir sur le chômage structurel est-il suffisant pour réduire significativement et durablement le chômage total en France ?
- Ne risque-t-on pas, en voulant réduire le chômage structurel, de voire apparaître des effets pervers qui pourraient par exemple augmenter la part conjoncturelle du chômage ?

Partant de là, on pouvait **par exemple** articuler la réponse à ces questions en 2 points :

- I. Flexibiliser le marché du travail est nécessaire pour réduire la part structurelle du chômage français. En flexibilisant on se rapproche d'un fonctionnement concurrentiel du marché du travail
 - A. Chômage structurel et chômage conjoncturel dans le cadre de la courbe de Phillips augmentée (*ou modèle WS – PS*). Chômage d'équilibre, chômage naturel. Parler aussi de la relation d'Okun pour expliquer la part conjoncturelle du chômage
 - B. Les rigidités à l'origine du chômage structurel et les réformes possibles
 - sur le coût du travail
 - o Exogènes (minima salariaux, accords de branche, charges sociales (coût travail \neq productivité. Faire aussi le lien avec pbs de compétitivité externe), système d'indemnisation et incitation à l'offre de travail \rightarrow cf. proposition RSA)
 - o Endogènes (salaire efficience, négociations salariales et rôle des syndicats \rightarrow réformes impuissantes sur ces aspects)
 - sur la réglementation « hors coût » : droit du travail (simplification des contrats \rightarrow cf. CSU ; autorisation de licenciement facilitée, ...)
 - sur l'appariement offre de travail / demande de travail (Courbe de Beveridge), pb de mobilité fonctionnelle \rightarrow cf. réforme ANPE-UNEDIC ; réforme système formation
 - sur la mobilité géographique

II. Mais l'efficacité de la réforme est soumise à plusieurs conditions

A. Réformer aussi pour créer des emplois reposant sur la relance de la croissance à moyen terme

- réforme de la durée du travail (fin des 35 heures, augmentation de la durée du travail tout au long de la vie → travail des juniors et des seniors, hausse des taux d'emploi)

Augmenter l'offre de travail ⇒ croissance output à moyen terme ⇒ création d'emplois

- Mais la chute des gains de productivité ne doit pas remettre en cause la croissance à plus long terme

B. Réformer les autres marchés pour réduire les risques attachés de la flexibilisation du marché du travail

- Risques :
 - o Flexibilisation (salaire, indemnisation, contrat) ⇒ précarisation (taille des revenus, situation emploi ou chômage) ⇒ chute demande intérieure (épargne précaution) ⇒ chute output gap ⇒ hausse chômage conjoncturel (⇒ chômage structurel si hystérèse)
 - o Hausse offre travail sans hausse proportionnelle de la demande de travail ⇒ hausse chômage
- Donc il faut soutenir la demande de travail → comment ?
 - o En soutenant la demande effective :
 - Soutien de la demande interne biens et services en sécurisant les parcours (protection du salarié et non de l'emploi) ⇔ « flexisécurité »
 - Soutien de la demande externe dépend de la conjoncture mondiale et de la compétitivité externe (taux de change, donc niveau taux intérêt, spécialisation, etc.)
 - Politique budgétaire appropriée ?
 - o En soutenant l'offre, par la réforme du marché des biens et services : plus de concurrence, faciliter création d'entreprises, etc.

Conclusion : réformer le marché du travail est nécessaire pour réduire le chômage. Cette réforme doit non seulement flexibiliser le marché du travail pour réduire la part structurelle du chômage, mais également viser à augmenter l'offre de travail pour relancer la croissance à moyen terme, créatrice d'emplois. Cette réforme, pour être efficace doit s'intégrer dans un plan de réformes plus vaste (marché des biens et services notamment) visant le développement de l'offre. En outre, les réformes doivent permettre de soutenir la demande, ou bien être accompagnées de mesures ayant cet objectif.

NB : ce plan est une simple suggestion, permettant de présenter de manière ordonnée les éléments qui nous semblent nécessaires à la démonstration. D'autres possibilités très intéressantes ont été relevées dans les copies.

La grande majorité des copies révèlent une bonne maîtrise de la forme.

Toutefois, la qualité de l'introduction est très inégale. On rappelle que celle-ci doit comporter une définition¹ des termes clés du sujet, et une réflexion sur la problématique sur la base de ces définitions et des approches théoriques qui peuvent y être adossées. Donc devaient être définies et discutées ici au minimum la notion de « chômage » et celle de « réforme ». A cet égard, la « réforme » s'assimile à une politique de nature structurelle et non conjoncturelle ; ce qui devait orienter les éléments exploités dans le développement. Le sujet ne pouvait pas se ramener uniquement à un débat sur les avantages et les inconvénients des politiques interventionnistes de type keynésien.

La capacité à bien lier théories et faits a été particulièrement appréciée. La précision des références théoriques et factuelles également.

¹ Définition de base, issue de la comptabilité nationale par exemple, mais également définitions rencontrées dans les différentes théories ; etc.

Rapport de jury

Dans l'ensemble, les prestations des candidats ont été d'un bon niveau. La «forme» a été particulièrement soignée, avec des exposés généralement bien structurés.

On peut néanmoins regretter une certaine standardisation des plans, pour une partie des candidats. Laquelle conduit parfois au hors-sujet partiel, lorsque le candidat tente d'utiliser un plan sans doute étudié lors de sa préparation au concours. S'il peut être utile de développer certains réflexes, apprendre «par cœur» des plans «types» n'est pas une bonne solution. Mieux vaut s'entraîner à développer une réponse appropriée à un sujet quelconque. On attend en effet une réponse **ciblée** sur le sujet.

La **précision** dans les références théoriques, dans l'explication des mécanismes économiques, dans la présentation des faits, et même dans le vocabulaire a été très inégale. Elle a constitué une caractéristique importante des prestations de qualité.

L'utilisation des graphiques est une bonne idée et doit être encouragée mais sous plusieurs conditions. D'une part le candidat doit bien maîtriser l'outil (donc préciser ce qui est en abscisse et ordonnée, commenter la construction, etc.), d'autre part il doit être capable d'intégrer le commentaire du graphique dans son exposé, enfin le graphique et son commentaire doivent apporter une réelle valeur ajoutée à l'exposé. Si ces conditions ne sont pas réunies, le candidat risque au mieux de gaspiller un temps qui serait précieux pour exposer d'autres éléments plus utiles au traitement du sujet, et au pire de se mettre en difficulté.

Les réponses aux questions sont aussi importantes que l'exposé lui-même. Elles doivent être suffisamment argumentées (pas de simple «oui» ou «non»), mais rester **centrées** sur la question posée.

Certaines questions ont testé, plus que les connaissances, la capacité de réflexion des candidats, leur aptitude à utiliser les outils économiques. Cela ne doit pas les déstabiliser. On admet très bien que telle ou telle théorie ne soit pas connue. En revanche, il est nécessaire de savoir mener un raisonnement logique à partir des outils d'analyse de base, et avec l'aide de l'interrogateur.

L'aptitude des candidats à illustrer des concepts théoriques par des exemples concrets a été particulièrement appréciée.

Rappelons qu'une bonne connaissance de l'actualité économique est également nécessaire, ce qui n'a pas semblé être une évidence pour l'ensemble des candidats.

Pour résumer, on attend du candidat une capacité à :

- dégager une problématique à partir d'un sujet dans lequel elle n'est pas toujours explicite (cf. sujets ci-dessous : la consommation, l'inflation, par exemple),
- présenter une réponse logique, cohérente, claire et structurée à la question posée
- illustrer les théories et outils d'analyse économique par des faits concrets
- être précis, tant dans les références théoriques, l'explication des mécanismes économiques, que dans les faits cités.

Quelques exemples de sujets posés :

- Les canaux de transmission de la politique monétaire (sur l'économie réelle).
- Les enjeux de l'investissement
- La consommation
- L'inflation
- La réglementation financière est-elle un facteur favorable à la croissance ?
- Faut-il alléger la fiscalité en France ?
- «Trop d'impôt tue l'impôt»